

Assemblée régulière
Comité administratif

Date: Mardi 19 décembre 2017
Heure: 9 heures

Hôtel de ville de Prévost
2870, Boul. Curé-Labelle, Prévost

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Membres votants :

Paul Germain- Administrateur
Xavier-Antoine Lalande- Administrateur
Linda Lalonde-Administratrice
Roger Hotte – Administrateur substitut
Viviane Dagenais – Administratrice
Jean-Guy Joubert - Administrateur
Bruno Laroche – Administrateur

Membre(s) non-votant(s) :

Pierre Daignault-Administrateur substitut
Louise Gallant-Administratrice substitut

Louise Bourgeois –Directrice générale

1. Mot de Bienvenue

Que la séance soit ouverte suite au mot de Paul Germain à 9 heures 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR. 20171219.2
Il est proposé par : Linda Lalonde

Que l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté avec ajout aux varia et que la date de la prochaine rencontre soit changée pour le 30 janvier 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MEMBRES ABSENTS

Membres votants :

Pierre Godin-Administrateur

INVITÉS PRÉSENTS

Julie Kennedy
Richard Champagne

3. Législation du CA - Procédures pour la nomination des officiers

Bruno Laroche propose Roger Hotte comme président d'élection. Roger Hotte accepte.

Pour le poste de président

Bruno Laroche propose Paul Germain. Paul Germain accepte
Viviane Dagenais propose Jean-Guy Joubert. Jean-Guy Joubert accepte
Suite au vote, Paul Germain est le président.

Pour le poste de vice-président

Bruno Laroche propose Xavier-Antoine Lalande. Xavier-Antoine Lalande accepte
Paul Germain propose Jean-Guy Joubert. Jean-Guy Joubert accepte
Suite au vote, Xavier-Antoine Lalande est le vice-président.

Pour le poste de secrétaire

Bruno Laroche propose Linda Lalonde. Linda Lalonde accepte
Jean-Guy Joubert propose Viviane Dagenais. Viviane Dagenais accepte
Suite au vote, Viviane Dagenais est la secrétaire.

Pour le poste de trésorier

Bruno Laroche propose Jean-Guy Joubert. Jean-Guy Joubert accepte.
Jean-Guy Joubert est le trésorier

4. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2017

No. Résolution : AR. 20171219.4
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

Que le procès-verbal du 28 novembre 2017 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2017

Suite à la demande des statistiques concernant le transport de navette à Prévost, Paul Germain explique que le TACL n'a pas de moyen pour obtenir ces chiffres. Julie Kennedy mentionne qu'avec 7 jours de billet vendus, cela pourrait donner certains indicatifs.

6. Adoption des comptes à payer au 19 décembre 2017

No. Résolution : AR. 20171219.6
Il est proposé par : Bruno Laroche

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 4644 au chèque no 4661 pour l'adapté et du chèque no 2215 au chèque no 2222 pour le collectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Autorisation pour signature - contrat de taxi pour 2018

No. Résolution : AR. 20171219.7
Il est proposé par : Bruno Laroche

Que Paul Germain procède à la signature des contrats de taxi pour 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Développement transport axe est-ouest

Ce point fera partie d'un comité de réflexion

9. Varia

9.1 Destruction documents confidentiels

Louise Bourgeois demandera à deux compagnies une soumission pour procéder à la destruction des documents confidentiels. Le prix le plus bas sera choisi.

9.2 Informations contrat de taxi

Viviane Dagenais mentionne que les contrats de taxi ne répondent pas au transport collectif. Xavier-Antoine Lalande mentionne que l'objectif est de répondre aux 4 territoires. Jean-Guy Joubert propose de former un comité de réflexion pour la mise à jour des contrats de taxi pour l'année 2019.

9.3 Nomination d'un représentant usagers transport adapté

Xavier-Antoine Lalande propose de nommer Richard Champagne comme représentant des usagers en transport adapté jusqu'à la prochaine assemblée générale. Richard Champagne accepte.

9.4 Procédure d'adoption des procès-verbaux

Viviane Dagenais demande que le terme « appuyé » soit inclus dans les résolutions. Xavier-Antoine Lalande mentionne que lorsqu'il y a proposeur et adopté à l'unanimité, l'appui n'est pas nécessaire.

10. La prochaine réunion se tiendra le 30 janvier 2018 à 9 heures

11. Levée de la réunion

No. Résolution : AR. 20171219.11

Il est proposé par : Jean-Guy Joubert

Que la séance soit levée à 10 heures 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
Sont considérées signées.

PAUL GERMAIN
Président

VIVIANE DAGENAIS
Secrétaire